

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 mai 2018

OBJET :

Tarification de l'accueil périscolaire

Rapporteur : MME SIMONNET

Délibération n°4

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal les délibérations du 20 juin 2016 fixant la grille tarifaire de l'accueil périscolaire et la création d'une tarification unique d'1 € par enfant et par jour pour les dispositifs Épa'temps (qui concerne les écoles élémentaires) et P'tits répits (qui concerne les écoles maternelles) à compter de la rentrée de septembre 2016.

Il est rappelé également que cette somme forfaitaire est actuellement incluse dans la participation financière demandée aux familles pour l'accueil périscolaire de 17h00 à 18h30.

Les tarifs de l'accueil périscolaire ont été définis comme suit :

QUOTIENT FAMILIAL DU MENAGE		TARIF POUR UN ENFANT PAR JOUR	
		Le matin	Le soir
0	200	1,30 €	1,50€
201	400	1,50 €	1,80€
401	600	1,70 €	2,10€
601	800	1,90 €	2,40€
801	1000	2,10 €	2,70€
1001	1200	2,30 €	3,00€
1201	1400	2,50 €	3,30€
1401	1600	2,70 €	3,60€
1601	1800	2,90 €	3,90€
Supérieur à 1800		3,10 €	4,20€

L'accueil du mercredi midi (11h30-12h30) est facturé sur le même tarif que l'accueil matin.

Or, la modification des rythmes scolaires, avec le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2018, entraîne de fait des modifications dans les différents accueils périscolaires : les dispositifs Épa'temps et P'tits répits ainsi que l'accueil du mercredi midi disparaissent et l'accueil périscolaire du soir se déroulera de 16h30 à 18h30.

PROPOSITION

Vu l'avis de la commission élargie « Jeunesse et sport et Vie scolaire Petite enfance » en date du 25 avril 2018, il est proposé au Conseil municipal d'acter la suppression des tarifs des dispositifs Épa'temps, P'tits répits et accueil du mercredi midi et de maintenir les tarifs périscolaires conformément à la délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2016.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 mai 2018.

Pour Extrait

 **Michel BREUILLE,**
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	17
- Nombre de votants :	24
- Convocation du Conseil municipal le :	4 mai 2018
- Convocation distribuée le :	4 mai 2018
- Affichage du compte-rendu le :	18 mai 2018
- Affichage du procès-verbal le :	29 juin 2018

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. CAUSERO, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME DEVOUGE à M. LAURENT
- M. SAPIRSTEIN à MME SIMMONNET
- M. FRANIATTE à MME CADET
- MME SAGET à M. BREUILLE
- M. HOFFER à M. PERNOSSI
- M. ROSSIGNON à M. VOGIN
- M. CLOMES à M. LEINSTER
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- M. MARSON

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. PERNOSSI

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**